



**Planning prévisionnel KINESITHERAPEUTE**  
**2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année**  
**par la voie de l'apprentissage**

prévisionnel

2° cycle : correspond aux 2° et 3° année de formation

parcours de stage 1400h = 40 semaines dont 20 semaines : 5 champs cliniques :  
*musculo-squelettique*  
*neuromusculaire*  
*cardio-respiratoire et viscérale*  
*pédiatrie*

K2																
mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai				
période chez l'employeur				stage	IFMK			stage	E	IFMK	E	IFMK	stage	E	IFMK	
22 semaines chez l'employeur 11 semaines de stages cliniques (hors employeur ou chez l'employeur, selon plateau technique) 19 semaines à l'IFMK																

K3																
juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin				
période chez l'employeur			stage	IFMK	E		IFMK	E	stage	IFMK	E	IFMK	E	IFMK	DE	
27 semaines chez l'employeur 9 semaines de stages cliniques (hors employeur ou chez l'employeur, selon plateau technique) 18 semaines à l'IFMK																

	apprenti chez l'employeur			
	apprenti en stage chez l'employeur ou hors employeur			
	apprenti en formation à l'IFMK			